



**PROCÈS-VERBAL DE LA 77^e RÉUNION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
TENUE LE 18 OCTOBRE 2024, à 16 h
À LAVAL (QUÉBEC)**

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

1. Mot de bienvenue de la présidence de l'ACELF
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Résolution spéciale autorisant la tenue de l'assemblée après le délai réglementaire
4. Rappel des procédures d'assemblée
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Procès-verbal de la 76^e réunion tenue à Winnipeg : suivi et questions, adoption
7. Rapport annuel 2023-2024
8. Rapport de l'auditeur indépendant au 31 mars 2024
9. Plan d'action et cadre d'amélioration continue 2024-2025
10. Prévisions budgétaires 2024-2025
11. Nomination de l'auditeur indépendant pour 2024-2025
12. Cotisations des membres pour l'année 2025-2026
13. Ajustement des règlements administratifs : Règlement n° 2024-01
14. Élections au conseil d'administration :
 - 14.1 Nomination du comité des élections
 - 14.2 Élection à la présidence
 - 14.3 Élection pour le poste réservé aux ministères de l'Éducation
 - 14.4 Élections par région :
 - Région Atlantique : 1 poste, mandat de 2 ans
 - Région Québec : 1 poste, mandat de 2 ans
 - Région Ontario : 1 poste, mandat de 2 ans
 - Région Ouest et des territoires : 1 poste, mandat de 2 ans
 - 14.5 Ratification des élections par les membres
15. Clôture de la séance par la présidence d'assemblée
16. Remerciements par la présidence de l'ACELF

Ordre du jour	Sujet	Développement	Résolution
1.	Mot de bienvenue	Le président de l'ACELF, Marcel Larocque, remercie les membres de leur présence. Le quorum est atteint.	
2.	Nomination de la présidence d'assemblée	La présidence présente Simon Thériault, président de la Fédération de la jeunesse canadienne-française, dont la nomination à titre de président de la 77^e assemblée est recommandée par le conseil d'administration. Il est proposé par Fernande Paulin et appuyé par Claire Thibideau que : « Les membres présents nomment Simon Thériault à la présidence de la 77^e assemblée générale, tenue le 18 octobre 2024, à Laval (Québec). » Unanimité	01 18-10-24
3.	Résolution spéciale autorisant la tenue de l'assemblée après le délai réglementaire	L'ACELF a reçu l'accord de Corporations Canada l'autorisant à tenir son assemblée générale après le délai réglementaire de six mois à la fin de l'année financière, qu'exige la Loi canadienne sur les organisations sans but lucratif. L'association a donc jusqu'au 31 octobre des années 2024 et 2025 pour tenir l'assemblée générale. Il est proposé par Marie-Pierre Lavoie et appuyé par Annick Bordeaux que : Les membres acceptent de tenir l'assemblée générale 2024 et 2025, après la période réglementaire de six mois après la fin d'année financière au 31 mars. Unanimité	02 18-10-24
4.	Rappel des procédures d'assemblée	La présidence d'assemblée donne quelques consignes à suivre pour poser une question et adopter une résolution. Il est proposé par Annick Bordeaux et appuyé par Isabelle Gascon que : « Les membres adoptent les procédures d'assemblée telles qu'elles ont été présentées. » Unanimité	03 18-10-24
5.	Adoption de l'ordre du jour	La présidence d'assemblée précise que l'ordre du jour ne comporte pas de varia, car il n'est pas possible d'ajouter un sujet. Un membre doit le faire 90 jours avant l'assemblée selon nos Statuts et règlements. Il est proposé par Michel Collette et appuyé par Rachel Carrière que : « Les membres adoptent l'ordre du jour tel qu'il a été déposé. » Unanimité	04 18-10-24

Ordre du jour	Sujet	Développement	Résolution
6.	Adoption du procès-verbal de la 76^e réunion tenue à Winnipeg	Il est proposé par Josianne Beaumont et appuyé par Nathalie Lavoie que : « Les membres adoptent le procès-verbal de la 76^e réunion tenue le 20 octobre 2023 à Winnipeg (Manitoba) tel qu'il a été présenté. » Unanimité	05 18-10-24
7.	Rapport annuel 2023-2024	La présentation du président, Marcel Larocque, s'attarde aux faits saillants du rapport annuel 2023-2024. L'ACELF a la capacité d'offrir une diversité de ressources, d'expériences et de formations grâce à l'expertise de son vaste réseau de plusieurs dizaines de personnes bénévoles qui s'impliquent sur l'un des comités d'orientation chaque année. Le rapport annuel est disponible en ligne dans la documentation transmise aux membres avant l'assemblée. Il est proposé par Josée Poirier-Crête et appuyé par Ricardo Jr Emmanuel que : « Les membres reçoivent le rapport annuel 2023-2024. » Unanimité	06 18-10-24
8.	Rapport de l'auditeur indépendant au 31 mars 2024	La directrice générale, Marie-Hélène Tanguay, présente les états financiers au 31 mars 2024 qui ont été préparés par l'auditeur indépendant Raymond Chabot Grant Thornton. Le document a été partagé avec les membres. Il est proposé par Marie-Pierre Lavoie et appuyé par Paule Buors que : « Les membres reçoivent le rapport d'audit des états financiers au 31 mars 2024 préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. » Unanimité	07 18-10-24
9	Plan d'action et Cadre d'amélioration continue 2024-2025	L'administratrice, Fernande Paulin, présente le Plan d'action et cadre d'amélioration continue (CAC) 2024-2025. Encore cette année, beaucoup d'activités et de ressources ont été ou seront mises en place par les différents comités d'orientation et l'équipe du personnel. Parmi les faits saillants, la plateforme pédagogique <i>Lio</i> a été bonifiée avec l'ajout d'un itinéraire sur les contes et légendes. De plus, les Stages de perfectionnement offrent une nouvelle formule plus inclusive sur six jours de formation et un coût d'inscription comprenant la majorité des repas et deux options d'hébergement. Par ailleurs, un quatrième résultat	

Ordre du jour	Sujet	Développement	Résolution
10.	Prévisions budgétaires 2024-2025	stratégique est ajouté à l'automne 2024 au Cadre d'amélioration continue : l'actualisation du concept de construction identitaire. Ce résultat rejoint l'un des objectifs du Plan stratégique sur l'éducation de langue française coordonné par le comité tripartite sur lequel l'association siège. Il est proposé par Chantal Desgagné et appuyé par J. Daniel Martin que : « Les membres adoptent le Plan d'action et le cadre d'amélioration continue 2024-2025. » Unanimité Isabelle Gascon, membre du conseil d'administration, présente les prévisions budgétaires 2024-2025. Le document a été fourni aux membres. Il est proposé par Annick Bordeaux et appuyé par Dany Dias que : « Les membres adoptent les prévisions budgétaires 2024-2025 telles qu'elles ont été présentées. » Unanimité	08 18-10-24 09 18-10-24
11.	Nomination de l'auditeur indépendant pour 2024-2025	Sur recommandation du conseil d'administration, il est proposé par Gabrielle Lemieux et appuyé par Narjiss Aoukach que : « La firme Raymond Chabot Grant Thornton soit retenue à titre d'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2024-2025. » Unanimité	10 18-10-24
12.	Taux de cotisation des membres pour l'année 2025-2026	La présidence d'assemblée présente les taux de cotisation que recommande le conseil d'administration pour la prochaine année financière. Il est proposé par Chantal Fadous et appuyé par Natalie Doucet que : « Les taux de cotisation des membres pour l'année financière 2025-2026 soient les suivants : membre individuel 55 \$; étudiant de moins de 30 ans 20 \$; membre collectif 150 \$ pour deux personnes déléguées; organisme jeunesse 50 \$; plus les taxes applicables selon le lieu de résidence. » Unanimité	11 19-10-24
13.	Adoption du règlement administratif 2024-01	Des vacances survenues au comité d'orientation stratégique onta amené le conseil d'administration à clarifier le règlement 3.3 Vacance. Le conseil	

Ordre du jour	Sujet	Développement	Résolution
		d'administration peut combler une vacance, mais la durée de cette nomination n'était pas précisée. Avec la modification proposée, le règlement précise que la personne nommée pour combler une vacance demeure en poste jusqu'à la nomination d'un prochain comité d'orientation stratégique afin de terminer le mandat en cours. Les membres ont reçu le règlement administratif n° 2024-01 qui décrit les changements apportés à l'article 4.4 Vacance au comité d'orientation stratégique. Il est proposé par Chantal Desgagné et appuyé par J. Daniel Martin que : Les membres adoptent le règlement administratif n° 2024-01 concernant l'article 4.4 Vacance au comité d'orientation stratégique. Unanimité	12 18-10-24
14.	Élections au conseil d'administration		
14.1	Nomination du comité des élections	Le président d'assemblée transmet la recommandation du conseil d'administration pour la formation du comité des élections dont le rôle est de veiller au bon déroulement des élections lorsque les membres votent dans leur région respective pour élire les personnes qui les représenteront au conseil d'administration. Il est proposé par Patrick Bergeron et appuyé par Rémi Gauthier que : « Le comité des élections soit formé des personnes suivantes : • le président, Simon Thériault, • région de l'Atlantique : Fernande Paulin, scrutatrices : Lucie Grégoire et Amélie Bolduc, • région du Québec : Nathalie Lavoie, scrutatrices : Sylvie Giasson et Annie Côté, • région de l'Ontario : Dany Dias, scrutatrices : Sabrina Huet Côté et Natalie Delarive, • région de l'Ouest et les territoires, Chantal Desgagné, scrutatrices : Marie-Hélène Tanguay et Catherine Isabel. » Unanimité	13 18-10-24
14.2	Élection au poste de la présidence	En conformité avec les Statuts et règlements, la période de réception des candidatures au poste de la présidence a pris fin le 21 septembre 2024, soit 25 jours avant la tenue de l'assemblée. Les membres ont été avisés des candidatures déposées par courriel 15 jours avant cette	

Ordre du jour	Sujet	Développement	Résolution
14.3	Élection au poste réservé aux ministères de l'Éducation	échéance; elles ont été aussi affichées sur le site Internet. La seule candidature reçue a été celle de Marcel Larocque (Nouveau-Brunswick) le 28 juin 2024. Il est proposé par Dany Dias et appuyé par Gilles Saulnier que : Les membres élisent Marcel Larocque à la présidence de l'ACELF pour un mandat de deux ans. Unanimité Le poste réservé aux ministères de l'Éducation est à élire pour un mandat de deux ans. Selon notre fonctionnement, les personnes représentant ces ministères au comité d'orientation stratégique ont le privilège de recommander une candidature. Aucune candidature n'a été reçue. Selon l'article 3.9 des règlements administratifs, le conseil d'administration pourra nommer une personne lors d'une prochaine réunion.	14 18-10-24
14.4	Élections par régions	Le président d'élections, Simon Thériault, rappelle que quatre postes étaient disponibles. Les membres avaient jusqu'au 18 octobre 2024, à midi, pour remplir le formulaire de mise en candidatures. Il y a élection dans trois provinces : • en Atlantique et au Québec, deux candidatures ont été reçues dans chaque province pour un seul poste disponible dans chacune d'elles ; • dans l'Ouest et les territoires, quatre candidatures ont été reçues pour un poste. La candidate, Clémentine Creach, qui est absente de l'assemblée, a désigné Marie-Pierre Lavoie pour prendre la parole à sa place. Les noms des personnes candidates sont affichées à l'écran. Les membres se regroupent dans leur région respective pour élire leurs représentantes et représentants. La présidence d'élections annonce le résultat des élections : • Région de l'Atlantique : Isabelle Gascon (Nouvelle-Écosse) • Région du Québec : Ricardo Jr Emmanuel • Région de l'Ontario : Josée Poirier-Crête	

Ordre du jour	Sujet	Développement	Résolution
12.	Remerciements et clôture de la séance	Région de l'Ouest et des territoires : Paule Buors. Il est proposé par Louise Allard et appuyé par Michel Collette que : « L'assemblée des membres élit sur le conseil d'administration les quatre personnes mentionnées dans le rapport de la présidence d'élections 2024, pour un mandat de deux ans chacune : Isabelle Gascon en Atlantique, Ricardo Jr Emmanuel pour le Québec, Josée Poirier-Crête pour l'Ontario et Paule Buors pour l'Ouest et les territoires. » Unanimité La présidence d'assemblée demande aux autres personnes élues sur le conseil d'administration qui poursuivent leur mandat de se lever : Fernande Paulin (Atlantique), Dany Dias (Ontario), Chantal Desgagné (Ouest et territoires) et Nathalie Lavoie (Québec). En terminant, le président de l'ACELF remercie chaleureusement les personnes présentes à cette assemblée. Il adresse aussi des remerciements sincères à Michelle Hunter (Alberta) pour sa contribution au conseil d'administration. Le président de l'ACELF convie les membres à la prochaine assemblée qui se tiendra dans le cadre du 78^e congrès les 2 et 3 octobre 2025 dans la région de Toronto (Ontario). Il est proposé par Isabelle Gascon que : « La séance de l'assemblée générale soit close à 17 h 10. » Unanimité Marcel Larocque Président Marie-Hélène Tanguay Directrice générale	15 18-10-24 16 18-10-24

LISTE DES PRÉSENCES

Nom et prénom	Organisme et province
Allard, Louise	Le Centre franco (Ontario)
Aoukach, Narjiss	Centre de services scolaire de Laval (Québec)
Baribeau, Stéphanie	Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick
Barrette, Éric	Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
Beaumont, Josianne	Fédération canadienne des enseignantes et enseignants (Ontario)
Bergeron, Patrick	École secondaire catholique L'Escale (Ontario)
Boisvert, Alain	Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick
Bordeaux, Annick	Seven Oaks School Division (Manitoba)
Buors, Paule	Manitoba
Carrière, Rachel	École communautaire Aurèle-Lemoine (Manitoba)
Collette, Michel	Conseil scolaire acadien provincial (Nouvelle-Écosse)
Desgagné, Chantal	Ministère de l'Éducation (Alberta)
Dias, Dany	Université de l'Ontario français (Ontario)
Doiron-Widgery, Chantal	École Bois-Joli (Nouvelle-Écosse)
Dorge, Brittney	École communautaire Aurèle-Lemoine (Manitoba)
Doucet, Natalie	École Frère-André (Ontario)
Dufour-Séguin, Nathalie	Conseil scolaire catholique MonAvenir (Ontario)
Emmanuel, Ricardo Junior	Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (Québec)
Fadous, Chantal	Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
Gascon, Isabelle	Conseil scolaire acadien provincial et IG Éducation inc. (Nouvelle-Écosse)
Gauthier, Rémi	Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick
Grégoire, Lucie	Secrétaire d'assemblée, ACELF
Herbreteau, Vivien	École secondaire Mosaïque (Nouvelle-Écosse)
Hunter, Michelle	Alberta
Lancup, Julie	Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (Ontario)
Laporte, Claudine	Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens
Larocque, Marcel	Président de l'Association canadienne d'éducation de langue française (Nouveau-Brunswick)
Lavallée, Suzelle	Ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador
Lavoie, Marie-Pierre	Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
Lavoie, Nathalie	Centre de services scolaire de Montréal (Québec)
Lemieux, Gabrielle	Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (Ontario)
Martin, J. Daniel	Nouveau-Brunswick
Michalik, Carole	Ministère de l'Éducation et Apprentissage de la petite enfance du Manitoba
Paulin, Fernande	Nouveau-Brunswick
Péhé, Jean-Louis	Division scolaire franco-manitobaine (Manitoba)
Pérusse, Édouard	Ministère de l'Éducation du Québec
Poirier-Crête, Josée	Ontario

77^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nom et prénom

Potvin, André

Renaud, Alexandre

Saulnier, Gilles

Tanguay, Marie-Hélène

Thériault, Simon

Thibideau, Claire

Vachon, Cindy

Organisme et province

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario

Commissariat aux langues officielles, région du Québec et du
Nunavut (Québec)

Association des enseignantes et des enseignants francophones
du Nouveau-Brunswick

Directrice générale, ACELF

Président de la 77^e assemblée générale et président, Fédération
de la jeunesse canadienne-française (Ontario)

Conseil scolaire catholique MonAvenir (Ontario)

Consortium Centre Jules-Léger (Ontario)

44 personnes présentes